

L'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP) lance le site « 10 anglicismes par mois pour se remuer les méninges », conscient du fait que ses démarches ambitieuses attachant de l'importance aux domaines de l'enseignement, de la recherche, de l'économie et de l'entreprise ne pourraient être menées à bonne fin dans la confusion concernant l'anglicisation du français au milieu académique aidée par l'état de la linguistique prescriptive<sup>1</sup>, en plein désaccord des élites<sup>2</sup> dans la dualité du contexte politico-économique (tant anglicisant que résistant à la poussée anglo-américaine<sup>3</sup>) et dans le désarroi dans la compétence axiologique et normative des usagers ordinaires de la langue commune qui en résulte. Ceux derniers demeurent égarés ou bien se voient prescrire une norme obsolète ou une pseudo-norme, n'ayant rien à voir avec une norme réelle à laquelle ils se conforment.

Personne, à notre connaissance, ne s'est avancé à ce point face à cette indécision et cet égarement. Le site est, autant que nous sachions, le premier répertoire des anglicismes qui saisit suffisamment une particularité de la situation langagière en France contemporaine. Nous partons du fait qu'aujourd'hui la France peut être considérée de droit comme l'unique communauté en Europe où les suites fâcheuses de la mondialisation sont minimisées grâce à la réaction pondérée de l'État français au foisonnement des emprunts à l'anglo-américain.

L'objectif principal du site s'aligne à l'orientation globale de l'OEP : contribuer à l'optimisation de l'emprunt à l'anglo-américain. L'emprunt doit être une source d'enrichissement du français comme de n'importe quelle autre langue. L'impact d'une langue étrangère ne peut pas être trop systématique, tournant à une domination.

Nous allons associer à cette démarche nos partenaires allemands, italiens, roumains, croates et autres en proie aux mêmes pressions parfois au-delà du raisonnable de l'anglo-américain.

Mais comment procéder à l'optimisation de l'impact anglo-américain ? Une réponse reposant sur une nouvelle orientation linguoculturelle et communicative conséquente et cohérente de la lexicographie normative serait (1) préalablement, dissiper les appréhensions et renouveler le crédit de confiance des locuteurs qui ont perdu la foi en qualifications normatives imposées d'en haut, défailant par suite des impacts puristes, prétendant traduire la quasi-totalité des mots d'emprunts à l'anglo-américain, ou ceux, incohérents, exempts de base conceptuelle suffisamment élaborée (subjectifs ou spéculatifs)<sup>4</sup> et recevraient avec une certaine méfiance toute mention de normativité.

---

<sup>1</sup> Il convient de reconnaître que sous le signe du paradigme anthropologique la linguistique contemporaine revisite la notion de norme littéraire, usage exemplaire étalon, variante la plus perfectionnée d'une langue nationale, et à ce titre, apte à assurer dans une société la communication de bon aloi lors des activités intellectuelle, culturelle et artistique, administrative et industrielle. De nos jours, il est révolu une étape du laxisme, ne faisant aucun cas du patrimoine culturel et linguistique et considérant une approche normative en face des emprunts aux idiomes étrangers comme chauvinisme linguistique. Pourtant, la linguistique prescriptive reste encore sous l'emprise du purisme, se basant sur le nationalisme et la perception retrospective de la norme idéale, et du pédantisme spéculatif, concevant une langue comme fusion de régularités systémo-normatives fermée sur elle-même et privée de son indéniable et changeante composante spontanée des locuteurs.

<sup>2</sup> Nous nous réjouissons de constater qu'à côté des élites « modernistes » (ayant majoritairement un passé éducatif des sciences et des technologies), qui prétendent innover moyennant l'emprunt au sacrifice du patrimoine culturel et linguistique et font preuve de laxisme voire d'enthousiasme envers les anglicismes, il existe d'autres élites (ayant acquis leur formation à base des sciences humaines) qui se disent « semi-modernistes » ou « conservateurs éclairés » et défendent la diversité linguistique en s'opposant à la domination de l'anglais.

Il est évident, pour tout esprit cultivé, que ce sont les « conservateurs éclairés » qu'il faut épauler. En conséquence, nous nous efforçons par des actions soutenues cohérentes de fortifier les positions de ce camp.

<sup>3</sup> La situation du contact des langues est caractéristique, d'une part, des changements au bénéfice de la France du contexte politico-économique comparé à la période 1945 – années 1970, propice à la propagation du franglais (la politique et l'économie ayant toujours eu de l'emprise sur la langue) et, d'autre part, des nouveaux défis dans la réalité du fait que les USA ont toujours de l'avance face au reste du monde au moins dans les domaines scientifique, technologique, industriel, économique, médical.

<sup>4</sup> Le scepticisme des Français est éveillé, par exemple, par la prétention de traduire la quasi-totalité des mots d'emprunt à l'anglo-américain. Et cela sans égard au fait que nombreux sont des anglicismes répandus, utiles et irremplaçables, employés sans réserve et ipso facto devenus des unités à part entière du lexique français.

On voit clairement cette insuffisance, notamment, dans des listes des anglicismes accompagnés de leurs prétendus substituts français qui s'insèrent, à regret, dans les plus respectables ouvrages de référence lexicographique (p. ex., le dictionnaire « Achète »). On trouve dans ces suppléments **des anglicismes irremplaçables** (*emprunts culturels* :

(2) Il faut du même coup démontrer aux sujets parlants que le français parallèlement à l'adoption des anglicismes nécessaires ou non, sait aussi réagir à l'anglicisation en se purifiant progressivement des emprunts inutiles et gênants.

Ainsi, en partant uniquement de l'usage réel des anglicismes et, ce qui est non moins important, des liens rattachant les emprunts et leurs contreparties françaises qui est établi dans le site en nombre d'occurrences des exemples, puisés plus spécialement dans les archives électroniques des grands médias, représentatifs du mode de vie en France d'aujourd'hui, ou dans des sources papier, le cas échéant (belles-lettres, littérature de vulgarisation scientifique, ouvrages spéciaux des domaines concernant la vie de chacun)<sup>5</sup>, et n'imposant d'en haut rien de spéculatif ou subjectif, met-on en lumière *une norme spontanée d'usage des anglicismes et de leurs analogues français* (variantes synonymiques, francisations, équivalents, substituts)<sup>6</sup>, richesse accumulée par les Français, dont les

---

badminton (1882) / volant ; (salle de) bowling / salle des quilles ; patchwork / arlequine, mosaïque ; *mots empruntés différant sémantiquement ou stylistiquement* : badge / insigne ; hobby / passe-temps ; pull-over / chandail ; sweater / chandail ; job (Fam.) / travail, emploi) ; **des variantes non concurrentielles** (fair-play / franc-jeu ; football / balle-au-pied (Fam.) ; hold-up (1925) / attaque à main armée) ; **des mots entrés dans l'usage dont les équivalents sont plaisants, voire incongrus** : funboard / planche folle, aqualuge ; ketchup / tomate ; sandwich / pain-fourré ; sit-in / poser-là.

Ce sont de pareilles démarches qui peuvent être associées à une police de la langue. Dans le cas du site, nul substitut ne risque de s'attirer des ricanements du public.

Pareillement, la marque d'usage « *Anglicisme* », qui précède des mots d'emprunt dans des dictionnaires de langue, d'après sa définition dans *le Petit Robert* (« mot anglais ... employé en français et critiqué comme emprunt abusif et inutile ... »), est une marque de rejet. Néanmoins, elle accompagne des anglicismes utiles (y compris des emprunts anciens intégrés au français depuis longtemps) : *aérobic*, *arrow-root* (1831), *artéfact* (1905), *F.M.* (mil. XX<sup>e</sup>), *free-jazz*, *interview* (1891), *portable*, *star* (1919). Par conséquent, en pratique la marque en question frappe de censure principalement des éléments qui ne sont pas tout à fait assimilés des points de vue phonétique et graphique. Cet emploi met sur le même pied, d'une part, des emprunts enracinés (à ne pas confondre avec parfaitement assimilés) et des néologismes et, d'autre part, des mots d'emprunt usités normalement et des intrus à rejeter de l'usage.

La marque « *Recomm. offic.* » (recommandation officielle), utilisée dans des dictionnaires généraux, informe ses lecteurs, en application des lois linguistiques, des équivalents proposés par les commissions de terminologie, fonctionnant auprès de plusieurs ministères. Pourtant, la marque ne donne pas aux simples usagers de repères sûrs. On ne conçoit pas soit que ce soit un procédé d'un dictionnaire respectable de se désolidariser d'avec la législation officielle visant à substituer des anglicismes terminologiques soit que ces derniers présentent vraiment un problème de normalisation.

Ainsi existe-t-il des cas où la marque s'emploie avec des équivalents qui ont déjà dépassé le stade de juste recommandés officiellement et sont en passe de supplanter des anglicismes (cf. l'usage respectif de *conteneur* / *container* : 3212 occurrences (occ.) / 353 occ. dans *Le Monde* depuis 1987 et 1000 occ. / 176 occ. dans *Libération* depuis 1994 ; celui de *gros-porteur* / *jumbo-jet* : 372 occ. / 17 occ. dans *L'Express* depuis 1993 et 336 occ. / 13 occ. dans *L'Humanité* depuis 1990). Semblablement, le pouvoir combinatoire développé de *baladeur* fait de ce substitut de l'anglicisme *walkman* une variante préférentielle (cf. *des baladeurs MP3* (*L'Express*, 13.06.05), *un baladeur numérique* (ibid., 05.01.06), *un baladeur multimédia* (*Le Monde*, 01.08.07), *le téléphone-baladeur iPhone* (ibid., 05.07.07).

<sup>5</sup>Au lieu des déclarations spéculatives, subjectives et déficientes, non confirmées par l'usage (du genre « les Canadiens emploient *courriel*, pourtant les Français préfèrent *e-mail*») le site établit l'usage corrélatif des membres de ce paradigme (cf. *e-mail* / *courriel* : *L'Humanité* : 664 occurrences (occ.) / 509 occ. ; *le Figaro* : 652 occ. / 294 occ. ; *le Monde* : 2719 occ. / 5282 occ. ; *L'Obs* : 300 occ. / 300 occ. ; *le Point* : 2459 occ. / 2833 occ.)

Qui plus est, aujourd'hui on ne se contenterait plus d'études explorant le macro-niveau des contacts des langues. Il est encourageant que les théoriciens se prononcent pour une approche prometteuse, herméneutique et anthropologique, dans l'étude du phénomène d'anglicisation du français, mais c'est dommage qu'ils se désintéressent du fonctionnement des éléments de langue particuliers. Pour notre part, en prenant intérêt aux éléments de langue particuliers, nous abordons une approche au micro-niveau en analysant des massifs de faits linguistiques concrets et en donnant un tableau réel des fonctions des anglicismes et de leurs contreparties françaises.

Nous remplissons des lacunes dans l'état de connaissance d'une assez grande partie des faits empruntés du français contemporain. À l'examen détaillé et l'exemplification étendue, c'est une documentation inédite qui fait preuve d'un soin scientifique, repertoire lexicographique de qualité, sélection d'articles dont chacun a été précédé d'études fouillées consacrées à l'estimation de l'acceptabilité des anglicismes. C'est une source d'enrichissement considérable de la banque des données du français contemporain, y compris concernant les liens concurrentiels / non-concurrentiels rattachant les variantes « anglicisme – son équivalent français ou francisation ».

<sup>6</sup>La norme spontanée subit, sans doute, des répercussions de la normalisation officielle. Dans l'actuel rapport de forces à l'arène internationale les autorités publiques sont soucieux dudit problème ce qui prépare une riposte politique à la

locuteurs ont une perception confuse, quoique, à tout prendre, ils en soient les principaux acteurs. Il est révolu le temps des directives normatives prescrites d'en haut issues des préférences des autorités non confirmées par les emplois effectifs.

En raison de l'explication de ladite norme, on trouvera dans le site des informations absentes pour la plupart des dictionnaires de langue française.

La norme en question est constituée d'anglicismes intégrés usuels irremplaçables pour le moment, employés sans réserve et ipso facto devenus des unités à part entière du lexique français. Ils font objet d'une adaptation en développant leurs sémantismes en français (*patchwork* n.m., *star* n.f. – V. les fiches « Patchwork » et « Star »), y compris en rendant des réalités sociales françaises (*look* n.m. – V. la fiche « Look »<sup>7</sup>). Elle crée des liens (*paradigmes*, en d'autres termes) non concurrentiels enrichissant la langue où les anglicismes (1) s'enveloppent de nominations françaises parallèles (*parking* n.m. / *parc* n.m. de stationnement – V. la fiche « Parking », *tennisman* n.m. / *joueur* n.m. de tennis – V. la fiche « Tennisman »), y compris de régionalismes naturalisés (*week-end* n.m. / *fin* n.f. de (la) semaine, *samedi-dimanche* – V. la fiche « Week-end ») ou de calques partiels différenciés par une subtilité d'emploi (*new-look* n.m. et adj. / *nouveau look* – V. la fiche « New-look »); (2) induisent une synonymisation des mots français (*poster* n.m. / *affiche* n.f. – V. la fiche « Poster »; *sponsor* n.m. / *parrain* n.m. – *marraine* n.f. – *commanditaire* n. – V. la fiche « Sponsor »); (3) se distinguent stylistiquement (*overdose* n.f. **Fam.** / *surdose* n.f. – V. la fiche « Overdose »).

En même temps, la norme spontanée rejette de l'usage des intrus (*walkman* n.m. – V. la fiche « Walkman ») ou crée des paradigmes, rattachant des variantes *anglicisme / son analogue français* où s'est développée ou naît une concurrence : grâce à la résistance du rationnel français (*jumbo-jet* n.m. et adj. < *gros-porteur* n.m. et adj. – V. la fiche « Jumbo-jet »); suite à l'infériorisation des anglicismes face à leurs analogues (*caméraman* n.m. / *opérateur* n.m. – V. la fiche « Caméraman »); à cause de l'évincement des emprunts de l'usage dû à une prédilection du français pour des mots génériques (*planche à voile* > *funboard* n.m. – V. la fiche « Funboard »).

L'existence même de la norme spontanée en question crée un nouveau rapport de liens, à savoir communicatif, « usagers ordinaires – normalisateurs (institutions normalisantes) ». Les normalisateurs sont réduits à produire des jugements de valeur et à formuler des recommandations que les locuteurs sont en mesure d'assimiler dans les contextes socioculturel et linguoculturel actuels. Les usagers se conforment à l'impact normalisant ainsi organisé.

De ce point de départ il serait plus facile d'aborder une normalisation en perspective. Ayant retrouvé dans le site une norme réelle à laquelle ils se conforment, les internautes ne s'en

---

domination linguistique. Ayant enrichi des nomenclatures des traductions de termes anglais, ladite réglementation ranime des modèles de création néologique et exerce une action médiante d'une censure imposée par la loi Toubon. Pareillement, la norme en question amasse les traces des impacts normalisants sporadiques de toute provenance (dans des dictionnaires, des manuels des difficultés de langue) qui ont réussi.

<sup>7</sup>Vous êtes invités à confronter l'article « Look » du *Petit Larousse* et la fiche correspondante du site.

**Le Petit Larousse - look n.m.** (mot anglais) ► **nom masculin**

Familier. Aspect, image donnés par quelqu'un, quelque chose ; allure, style. *Changer de look. Le nouveau look d'un magazine.*

Suggestions du site

Familier.

1. Aspect physique (manière de s'habiller, se coiffer, se maquiller, etc.) élaboré afin d'acquérir un style particulier ou typé. : *Look branché. Look très classe. Look David Bowie. Look classique.*

2. Style, mode de vie volontairement étudié. *Look soigné.*

2. a. (Choses) Style qu'on crée sciemment. *Look écolo.*

3. **Par ext.** Image de marque (d'une organisation, d'un politicien, d'une star, etc.). *Le look télévisuel d'un personnage politique.*

4. **Par ext. (Choses)** Nouvelle conception, élaboration, étude. *Le smartphone de Nokia, le look de l'année.*

5. (Sous l'infl. du faux anglic. *new-look*) Style nouveau et original, conception, courant, tendance (en politique, mode, sport, etc.). *Changer de look.*

6. (Sous l'infl. du faux anglic. *new-look*) Aptitude à se renouveler, à « marcher au pas » avec le monde en changement perpétuel. *Le candidat à la présidentielle a le look.*

détourneraient pas dans la vocation du site d'optimiser progressivement en perspective l'impact anglo-américain sur le français.

Cet état de choses peut être conceptualisé par des notions de *personnalité linguistique* et de *sécurité normative*.

Outre ses dimensions fonctionnelle et culturelle, l'activité normalisante acquiert une vocation communicative intentionnelle. Exempte d'hésitations face à une menace d'anglicisation, elle tient sans hésiter à influencer sur les pratiques discursives des *personnalités linguistiques*, usagers ordinaires d'un niveau suffisamment élevé de cultures générale et langagière immergés dans des espaces socioculturel et linguoculturel.

La notion de *personnalité linguistique* traduit l'imminence de ladite *norme spontanée*, phénomène de profondeur, qui émerge malgré de telles exagérations passagères du tout-anglais, comparées à une écume superficielle, qu'abus du franglais en sciences économiques ; dans la langue des affaires et de l'entreprise ; dans les domaines de management, de marchandisage et de publicité ; ainsi que négligences du langage journalistique et celui des internautes. La vérité de ladite norme se confirme dans les exemples puisés dans des textes écrits par ces mêmes journalistes prétendant être adeptes du laisser-aller.

Les personnalités linguistiques attendent, délibérément ou inconsciemment, des linguistes des jugements de valeur qui ne sont pas en contradiction avec des normes spontanées, en d'autres mots, ne perturbent pas leur *sécurité normative*. À ce titre, la réalité de *sécurité normative* incite les linguistes normalisateurs à formuler des règles d'une manière raisonnable et concluante. Dans le cas contraire, les sujets parlants rejetteraient des démarches normalisantes et n'accorderaient plus foi aux institutions normalisantes et à leurs prescriptions.

**Les quatre types de normalisation** proposés confirment l'usage des anglicismes irremplaçables ou, au contraire, signalent des emprunts désuets. Hors de là, ils tiennent compte des pronostics linguistiques pour ce qui est des supplantations des anglicismes peu convenables, usités pour le moment, ou des enracinements des équivalents français proposés.

*Normalisation NP – anglicismes normatifs en perspective (acceptés)*

La normalisation *NP* témoigne du fait qu'une évolution de la norme est universellement admise. La mention signifie qu'on peut employer un anglicisme stable et suffisamment intégré (à ne pas confondre avec *parfaitement assimilé*) sans restriction (*conventionnel*, le adj., *dressing* n.m., *leadership* n.m., *portable* adj. et n.m. – V. les fiches correspondantes) .

*Normalisation IP – anglicismes normatifs en synchronie, indésirables en perspective (déconseillés)*

Les emprunts de ce type prédominent dans l'usage de beaucoup sur leurs équivalences de mots françaises. La normalisation *IP* consiste en ce qu'on réunit un anglicisme et un mot français en paradigme ou encourage la concurrence entre les termes des paradigmes existants (*free-lance* invar. / *free-lances* adj. et n. pl., *hit-parade* n.m. → *palmarès* n.m., *tour-opérateur* n.m. / *voyagiste* n., *autocariste* n., *transporteur* n.m., *agence* n.f. (*agent* n.m.) *de voyages*). Au sigle *IP* correspondent les marques performatives peu contraignantes du type « *on remplacerait avantageusement* », « *on peut préférer ... à ...* », « *on pourrait plutôt employer...* », « *il est possible d'employer l'équivalent français* », « *il est souhaitable de préférer... à...* ».

*Normalisation NNP – anglicismes tolérés en synchronie, non-normatifs en perspective (à éviter)*

En cas de normalisation *NNP*, des équivalents français qui constituent un paradigme avec un anglicisme, prédominant. Dans ce cas, le site explicite un lien défavorisant l'emprunt, formé dans la conscience linguistique nationale, et encourage en plein, par des procédés de normalisation de rigueur, la sortie définitive d'un anglicisme de l'usage dans un avenir assez proche *baladeur* n.m. > *walkman* n.m. ; *conteneur* n.m. > *container* n.m. ; *en salle* adj. et adv. > *indoor* adj. et n.m. ; *mini-ordinateur* n.m., *ordinateur (PC)* n.m. *portable (portatif, mobile), portable* > *notebook* n.m. ; *perchiste* n. > *perchman* n.m. – V. les fiches « *Walkman* », « *Container* », « *Indoor* », « *Notebook* », « *Perchman* »).

La mention *NNP* est associée aux marques d'usage telles qu'« *on préférera... à...* », « *... est (sont) à préférer à...* », « *mieux vaut employer...* ».

*Normalisation NNS – anglicismes non-normatifs en synchronie (à proscrire)*

La normalisation *NNS* constate la résolution des relations de concurrence dans des paradigmes entre un anglicisme et son analogue français en faveur de ce dernier, donc l'inadmissibilité évidente de l'intrus expulsé de l'usage dans la norme en vigueur (*mixage* n.m. > *mixing* n.m., *tube* n.m. > *hit* n.m. (aux pays francophones), *décade* n.m. (*période de dix ans*), *câbleman* n.m. < *câbliste* n., *garden-center* n.m. < *jardinerie* n.f., *windsurfing* n.m. < *planche* n.f. à voile – V. les fiches correspondantes).

Le sigle *NNS* attire les marques de rejet telles qu'« à proscrire », « ce mot est condamné », etc.

Grâce à une chronologie étendue de l'accueil des anglicismes, les internautes consulteront le site pour trouver des réponses aux questions courantes d'acceptabilité des anglicismes intégrés. On appréciera aussi une position de veille envers les anglicismes non intégrés ou les occasionnalismes.

Nous avons élaboré les principes de performance des impacts normalisants, c'est-à-dire d'un art particulier de les formuler et de les utiliser offrant une probabilité maximale d'acceptation des recommandations par la conscience linguistique collective.

Les internautes, jeunes de préférence, prêteront absolument attention aux anglicismes vedettes d'opportunité qui dénotent des réalités nouvelles. Grâce à leur valeur et à leur fréquence élevée ils ont l'audience du lecteur, de l'auditeur, du téléspectateur. Ce qui n'est pas le cas des emprunts intégrés, enracinés depuis une ou plusieurs décennies.

Pour compléter, chaque article du site a un titre accrocheur qui résume son contenu et sert à capter davantage l'attention du public (du type : « Cette *newsletter*, preuve éloquente de l'abus des rédacteurs irresponsables, qui attend une normalisation « à proscrire » qu'elle mérite à juste titre »). Pour renforcer l'efficacité des procédés de normalisation, l'anglicisme en exergue dans chaque série mensuelle est accompagné de 9 mots d'emprunt qui témoignent de l'existence même d'une norme spontanée et révèlent ses particularités. Sans rattachement des 9 à un anglicisme d'opportunité les jeunes internautes n'y prêteraient aucune attention, c'est donc que leur idée vague d'une norme spontanée ne deviendrait plus lucide.

En revanche, chaque bloc « 1 + 9 » permet de démontrer qu'avec la formation d'une norme spontanée d'usage des anglicismes et de leurs analogues français la langue française réagit à l'anglicisation.

Or, ayant pris connaissance des 9 articles, un usager serait suffisamment préparé pour suivre les recommandations du premier article. Dans le premier article en exergue nous mettons : « Vous êtes invité à consulter les 9 articles ci-après pour voir que, parallèlement à l'intégration des emprunts nécessaires, le français réagit à l'anglicisation et pour revenir aux recommandations du premier article. »

Le privilège que le NDA accorde à l'usage réel conditionne une complémentarité assumée du site par rapport aux institutions normalisantes. Il vérifie les traductions et recommandations desdites institutions (FranceTerme, p. ex.), en les précisant ou les corrigeant, compte tenu des emplois effectifs (V. les fiches « Airbag », « Breaking news », « Fake news »).

Or, à travers un nouveau caractère des rapports « linguistes normalisateurs / locuteurs », à savoir *communicatif*, qui escompte la probabilité d'acceptation des recommandations dans un discours établissant la norme, on parvient à dévoiler aux usagers l'existence du problème de l'anglicisation du français. On réussit aussi à démontrer la réalité d'une norme spontanée d'usage des anglicismes et de leurs analogues français.

Suite à chaque réussite (réelle plus que jamais) on aboutit à ébranler un peu davantage les assises du *franglais*. À travers une réaction pondérée mais impérative des linguistes au foisonnement des emprunts venant d'Outre-Atlantique, reviendrait-on à une norme spontanée consolidée en une norme littéraire réelle.

\* \* \*

Profil d'Alexandre Klimenko, docteur ès lettres, professeur et chef de la chaire de traduction et d'interprétariat à l'Université Vladimir Dahl (Lougansk, Ukraine).

1981 – 1984 – doctorat à la chaire de philologie française de l'Université Taras Chevtchenko de Kiev.

1995 – thèse de candidat « Emprunts à l'anglo-américain en français contemporain de la période récente sous l'aspect sociolinguistique : contribution à l'étude de l'acceptabilité des anglicismes ».

2003 – 2006 – École doctorale à l'Institut des lettres de l'Université Taras Chevtchenko de Kiev.

2011 – thèse de doctorat « Dynamique de la norme littéraire française et élaboration de normes sous l'aspect linguoculturel ».

Il est l'auteur d'une quarantaine de publications sur la dynamique de la norme littéraire française et l'acceptabilité des anglicismes en français, dont la monographie КЛИМЕНКО Олександр (2009) : « Linguistique prescriptive. Expérience française de normalisation au cours du XX<sup>e</sup> siècle » (en ukrainien), Éditions de l'Université Volodimir Dahl, Lougansk, 500 p.– Прескриптивна лінгвістика. Французький досвід мовного вноормування впродовж ХХ століття », Луганськ, Видавництво Східноукраїнського національного університету імені Володимира Даля, 500 с. Il a contribué à l'anthropologie de l'anglicisation en abordant une approche linguoculturelle du problème dans l'article « Pronostics linguistiques et norme réelle » (*La Banque des mots*, № 85 de 2013). Dans l'article « Anglicismes en français : perspective linguoculturelle de normalisation » il met au point les détails d'une nouvelle conception de l'activité normalisante, avancée par l'auteur dans sa thèse de doctorat, et jette les bases d'une recherche spécifique concernant la normalisation des anglicismes (*La Banque des mots*, № 92 de 2016).

Il a l'honneur d'avoir une lettre du Cabinet de l'ex-Secrétaire d'État en charge du développement et de la francophonie Mme Annick Girardin dans laquelle une responsable, en estimant que (nous citons) sa « stimulante réflexion » et ses travaux « sont d'un intérêt réel pour le monde académique » et constituent « un réel aiguillon dans la réflexion que nous menons sur les évolutions contemporaines de la langue française », lui promet d'apporter un appui.